

EDUCATION NATIONALE

LA VAP ET LES ENTREPRISES ou comment les entreprises intègrent cette nouvelle mesure dans leur stratégie globale

par Catherine Pons et Jean-Pierre Le Meur

Depuis la création, en 1995, des dispositifs académiques de validation permettant la mise en œuvre de façon structurée dans l'Education nationale de la validation diplômante des acquis professionnels, on peut constater que certaines entreprises ont eu recours à cette nouvelle mesure en l'intégrant dans leur stratégie globale de développement et de qualification de leurs personnels. Une première approche de ce phénomène semble montrer quelques caractéristiques communes à ces entreprises :

- elles développent leur activité par le biais de métiers relativement nouveaux dans des secteurs où la qualifi-

cation professionnelle ne pouvait donc pas être reconnue par absence de l'existence de diplôme ;

- elles s'installent ainsi dans une démarche de recherche de qualification et de professionnalisation dans laquelle elles entraînent leurs personnels.

En tout cas, c'est le constat que nous avons pu faire en Lorraine avec différentes entreprises dans des secteurs d'activité différents :

- le transport de voyageurs (avec notamment le CAP AACR-TV) ;
- l'environnement (avec principalement le CAP GDPU) ;
- les relations humaines et sociales au quotidien dans les quartiers (par le biais de CAP gardien d'immeubles).

riés (souvent peu qualifiés au départ) : **le projet d'ESPAC**.

- Née en 1988, la société ESPAC compte plus de 550 salariés, assurant la gestion des déchets pour le compte de collectivités locales et d'entreprises implantées en Moselle, Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. Elle est la filiale lorraine du premier opérateur européen de la gestion des déchets : le groupe SITA. Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets ménagers, industriels et des activités de soins : collectes sélectives et traditionnelles, regroupement-tri, réparation de palettes, compostage, traitement des déchets (recyclage, valorisation, stockage des déchets non valorisables), propreté urbaine et industrielle.

- Pour mettre en œuvre son projet, ESPAC s'appuie sur un outil, l'EDDF (engagement de développement de la formation) dans lequel la VAP trouve sa place.

- Chez ESPAC, la VAP s'adresse à deux publics distincts, pour lesquels les stratégies sont différentes :

- pour les salariés du siège social, il s'agit de valoriser leur expérience professionnelle ; ils ont une forte motivation personnelle et sont en recherche d'une progression sociale.

UN EXEMPLE AVEC LA SOCIÉTÉ ESPAC

Le contexte

La collecte et le tri des déchets, un secteur économique en pleine évolution que l'on pourrait caractériser ainsi :

- forte croissance économique du secteur d'activité ;
- évolution constante des législations française et européenne en matière de gestion des déchets ;
- la collecte des déchets : un métier traditionnel en pleine mutation due

notamment à l'industrialisation dans les métiers de collecte des déchets ;

- émergence de nouveaux métiers : tri sélectif des déchets et recyclage des déchets.

Le défi des entreprises de ce secteur d'activité

Suivre les évolutions, s'adapter, revaloriser les métiers (afin de pouvoir recruter du personnel qualifié) **et professionnaliser les sala-**

On peut parler d'une VAP plutôt "offensive" * ;

- en ce qui concerne les chauffeurs-riapeurs, au-delà de la valorisation de l'expérience professionnelle, le diplôme devient un symbole culturel de la professionnalisation et le fondement d'une identité professionnelle valorisée et valorisante : le CAP gestion des déchets et propreté urbaine.

Ce CAP GDPU donne une image valorisante du métier, différente de l'image sociale du chauffeur-riapeur dévalorisée.

Les salariés de l'entreprise qui s'engagent dans la VDAP sont volontaires, mais leur démarche a été fortement encouragée dans l'entreprise par l'intermédiaire de la direction du personnel.

Aucun avantage n'est lié à l'obtention du CAP : ni augmentation de salaire ni promotion ; seule la reconnaissance sociale et professionnelle, en tout cas dans un premier temps, couronnera l'investissement.

On est sans doute ici en présence d'une VAP plutôt "défensive" * où l'on recherche une sécurité professionnelle, voire une protection contre le chômage. En effet, il y a vraisemblablement de façon sous-jacente, en tout cas non exprimée, l'idée que se font les salariés d'un employeur qui, s'ils ont le CAP, les "gardera", même au cas où ils refuseraient la mobilité souhaitée par l'entreprise ou le groupe ; sans compter le souhait caché de pouvoir changer son image par le passage d'un sentiment de "je n'ai pas de qualification reconnue" à "j'ai un diplôme". Etre déqualifié entraîne la crainte d'être disqualifié par l'entreprise : la direction de l'entreprise insiste du reste fortement sur l'évolution des métiers, la nécessité de s'adapter et l'exigence de la maîtrise de l'écrit. "Passer par l'écrit" dans le métier, mais d'abord dans la VAP, voilà une formule angoissante pour

un public peu familiarisé avec la pratique de l'écriture.

La mise en œuvre de la VAP

Un accompagnement renforcé et un rapprochement "école"/entreprise.

• La signature de la convention est l'expression d'un partenariat rapprochant deux univers : celui de la formation et celui de l'entreprise avec l'affirmation d'une volonté d'œuvrer ensemble vers une finalité commune au bénéfice de tous.

• L'accompagnement proposé par le dispositif académique de validation :

- utilisation d'un prédossier et atelier d'écriture de ce prédossier, première expression de l'expérience professionnelle singulière ;
- entretien d'accompagnement individuel de chacun des candidats destiné à repérer les activités professionnelles porteuses de compétences ;
- ateliers d'explicitation destinés à favoriser le contexte d'une écriture "lisible", le support essentiel d'évaluation étant en effet le descriptif d'activités professionnelles produit par le candidat.

L'accompagnement proposé repose en fait sur des mises en situations interactives en groupes restreints permettant au candidat de verbaliser ses activités professionnelles puis de les expliciter et de les formaliser dans le dossier VAP.

L'articulation VAP/formation continue

Dès l'engagement de la phase d'accompagnement des candidats, il est apparu que l'expérience professionnelle, aussi riche fût-elle, ne pourrait permettre d'obtenir l'ensemble des unités du diplôme prévues par le règlement d'examen. Un plan de formation a donc été élaboré par le Greta :

- pour les domaines généraux : formation en mathématiques et

sciences en vue d'une épreuve en contrôle ponctuel ;

- pour le domaine professionnel : préparation de l'unité professionnelle de nettoyage et contrôle en cours de formation (CCF), formation assurée par l'entreprise sous le pilotage pédagogique du Greta.

Les effets de la VAP sur les salariés de bas niveau de qualification

Revalorisation de soi : "effet social qui désamorçe le système de mépris implicite envers le non ou le peu diplômé"*

La VAP est certes un dispositif qui permet la validation de compétences professionnelles, mais c'est aussi une démarche de valorisation dont les conséquences sont presque toujours positives pour les personnes qui s'y engagent :

- augmentation de la confiance en soi ;
- découverte de "savoirs cachés" et modification de l'image scolaire de soi souvent très négative chez ce public avec un nouvel "appétit de savoir" ;
- motivation accrue pour poursuivre en formation continue : "effet de levier" de la VAP, et chez certains, réconciliation avec l'univers scolaire ;
- les salariés ont conscience d'avoir gagné du temps par rapport à une durée de formation pour l'obtention d'un CAP complet ; la durée de la formation étant réduite, le but (obtention du CAP complet) leur paraît accessible ; il s'agit donc bien d'une réelle seconde chance pour l'obtention d'un diplôme : un projet qui devient réaliste et réalisable.

**Catherine Pons
Jean-Pierre Le Meur,
dispositif académique
de validation
académie de Nancy-Metz**

* Cf : "VAP : les usages sociaux", par Hugues Lenoir, *Actualité de la formation permanente* n° 163.